



N° 27293

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

WU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 200-02, L. 200-03 et L. 200-04 et L. 200-05

WU la délibération n°12.2 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

WU l'avis du conseil de Limoges Métropole

WU la proposition communale en date du 05 septembre 2025

DECISION

Article 1. De conclure, après de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin un contrat d'emprunt de crédit d'un montant maximum de 5 000 000 Euros (cinq millions d'euros).

Article 2. Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

Montant :	5 000 000 Euros maximum
Durée : <td>deux ans à compter du 05/10/2025</td>	deux ans à compter du 05/10/2025
Mise à disposition des fonds : <td>par virement au crédit d'office</td>	par virement au crédit d'office
Remboursement des fonds : <td>débit d'office</td>	débit d'office
Taux d'intérêt : <td>taux fixe 2,49%</td>	taux fixe 2,49%
Prix d'engagement : <td>0,00% soit 0,000 €</td>	0,00% soit 0,000 €
Commission de mouvement : <td>aucune</td>	aucune
Commission de non-utilisation : <td>aucune</td>	aucune
Paiement des intérêts : <td>chaque mois coût par débit d'office</td>	chaque mois coût par débit d'office

Article 3. Le Président est autorisé à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de prêt dont il devra à intervenir avec la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin.

Article 4. Le Président est autorisé à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et au remboursement des sommes dues dans les conditions prévues au contrat d'emprunt de crédit de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin. Il s'agit d'un prêt à court terme.

DÉCISION

Décision concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 5 000 000 Euros auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin sur une période de douze mois pour le budget annexe de l'eau

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2025

 **27293.pdf**
(.pdf, 236,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**